

Mars 2018

# L'info 578



Le syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau - Québec (CTC-FTQ)



Notre syndicat, c'est la force de ses membres!

## Mot du président

En tant que personne nouvellement élue au poste de président, je tiens à remercier sincèrement tous les membres de mon conseil exécutif ainsi que les membres du conseil des personnes déléguées pour la confiance qu'ils m'accordent. Je suis conscient de l'immense privilège, mais également de l'importante responsabilité de me retrouver là, à la tête de notre Syndicat.

La mission que vous venez de me confier est de taille : succéder à Gisèle Dupuis qui a su défendre et promouvoir les droits des membres du SEP-B-578 sans compter son temps et son énergie. Les sentiments qui m'animent à la minute où je vous écris : de la détermination, de la fierté bien sûr et de l'humilité... Humilité de succéder à Gisèle Dupuis qui après tant d'années a façonné notre section locale. Son sens du devoir, hors du commun, ses conseils, son amitié et son expérience me seront plus que jamais précieux. Tout comme elle, soyez assurés que mon implication sera totale.

Je crois dans l'action collective pour améliorer les conditions de tous. Je travaille à la commission scolaire depuis 1991 et je connais bien les problèmes auxquels les membres font face. Depuis ces dernières années, j'ai négocié les deux dernières conventions collectives et, depuis 2012, j'ai occupé la fonction de 1er vice-président.

J'ai l'intention de tout mettre en œuvre pour favoriser une plus grande cohésion dans nos actions et de nous mobiliser derrière des objectifs communs. Beaucoup de projets nous attendent et les personnes avec qui je travaille au bureau syndical sont de grande qualité. Marie-Claude Éthier, Annie Lavoie et Sonia Duchesne sont des personnes d'expérience. Cela nous permettra d'atteindre tous nos objectifs. Une chose est certaine, l'esprit de solidarité nous permettra, j'en suis sûr, de relever les défis qui se présenteront à nous.

### Augmentation salariale au 1er avril 2018

Chaque taux et chaque échelle de traitement en vigueur le 31 mars 2018 sera majoré de 2,0 % dès le 1er avril 2018.

### Prime d'horaire brisé

La prime d'horaire brisé pour le personnel en service de garde passera de 3,89\$ à 3,97\$, le 1er avril 2018.

Syndicalement,

*Jean-François Labonté*

Président,  
SEP-B-578



De gauche à droite : Jean-François Labonté, président, Sonia Duchesne, 2<sup>e</sup> vice-présidente, Marie-Claude Éthier, 1<sup>er</sup> vice-présidente et Annie Lavoie, directrice et responsable SST.

### Le thème du 8 mars 2018: Féministes tant qu'il le faudra!

Les multiples violences contre les femmes et notamment les femmes autochtones, les violences sexuelles révélées par #moiaussi, l'impact sexiste du néolibéralisme et des mesures d'austérité dont les coupes dans les services publics, l'absence d'équité salariale pour de nombreuses femmes, la privatisation des services de garde éducatifs, la discrimination systémique en emploi qui persiste pour toutes les femmes et en particulier pour les femmes racisées ou en situation de handicap, le mythe de l'égalité déjà-atteinte : les barrières dressées devant les femmes se perpétuent. Le mouvement féministe continue de lutter pour que disparaissent toutes les barrières qui nous freinent.

À l'approche des élections provinciales, les beaux discours qui réaffirment que l'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur fondamentale ne font pas disparaître, dans les faits, les inégalités économiques et sociales que subissent les femmes.



SEP-B-Québec section locale 578, tel. : (579) 721-7372, Fax. : (579) 721-7277,  
1180 rue Saint-Édouard, Longueuil, J4K 4M9. Courriel : sepb578@videotron.ca



# Simone de Beauvoir d'hier à aujourd'hui

Certaines personnes ont joué un rôle prédominant dans l'histoire des femmes. Simone de Beauvoir a été une héroïne qui a accompli des exploits avec un courage exceptionnel. Cette femme de lettres est bien connue pour ses combats et ses luttes féministes. Elle fut l'une des pionnières qui ont eu l'audace de réclamer l'égalité totale des sexes. Simone de Beauvoir est née le 9 janvier 1908 et s'est éteinte à Paris le 14 avril 1986 à l'âge de 78 ans. Elle est la fille d'un père avocat et comédien et d'une mère issue d'un milieu bourgeois. Elle grandit dans une époque où le droit de vote des femmes est inexistant et qui a été obtenu en France que le 29 avril 1945, soit 37 ans après sa naissance. À la fin des années 20, elle fait son entrée à l'Université de Paris. Elle obtient, dans un premier temps, les certificats de mathématiques générales, de littérature, de latin, de philosophie générale et une licence en lettres. Par la suite, elle obtient les certificats d'éthique et de psychologie et un diplôme d'études supérieures. Pendant ses études, elle rencontre Jean-Paul Sartre, le philosophe et écrivain français dont l'œuvre a marqué aussi l'histoire de l'humanité. Elle sera sa compagne et son épouse jusqu'à sa mort en 1980. Alors âgée de 41 ans, elle écrit l'un des ouvrages les plus célèbres et les plus importants pour le mouvement féministe. Cette œuvre intitulée le Deuxième Sexe met en lumière les différentes raisons qui infériorisent la femme dans la société. Elle décortique les influences de la société, de l'éducation reçue et de la religion qui font peser chez ses pairs un sentiment d'incapacité et d'insécurité. Elle explique pourquoi la femme est confinée à la tentation de se consacrer entièrement à son mariage et à ses enfants pour des raisons socioéconomiques, et ce, au risque de sacrifier sa liberté. De plus, elle met en perspective l'inégalité des sexes en raison de la division des tâches à la maison et de la faible participation des femmes dans plusieurs autres domaines comme le travail ou la politique. Elle fait la démonstration que les plus hauts postes sont, pour la plupart, réservés aux hommes. Elle touche même les questions reliées aux problématiques de la liberté sexuelle, de la maternité et de l'avortement. Elle a consacré une grande partie de son existence à interroger la condition de la femme. Elle a analysé la pertinence de l'existence d'une identité féminine.

Que reste-t-il de son héritage? Depuis la mort de Simone de Beauvoir, les conditions d'emploi et de vie des femmes se sont améliorées à plusieurs égards. On a beau dire que l'égalité des sexes existe maintenant, néanmoins, des inégalités subsistent, toujours. Des femmes au Québec et de partout dans le monde sont toujours victimes de discrimination et d'exploitation. Les rapports face aux responsabilités familiales homme/femme ont peu évolué. Même si les hommes s'impliquent davantage, les femmes assument toujours majoritairement les tâches dites familiales (ménage, alimentation, soins des enfants et les arrêts de travail qu'ils occasionnent parfois et même souvent lors d'une carrière). Au regard de la monoparentalité, la prise en charge des enfants est encore principalement faite par les femmes. Environ 33 % des femmes à la tête d'une famille monoparentale vivent en situation de pauvreté, contrairement à 14 % chez les hommes. Par ailleurs, même si les femmes ont un accès plein et entier au marché du travail, elles sont sous-payées au Québec, et ce, malgré la Loi sur l'équité salariale



qui devait en principe corriger cet écart. Au Québec, le revenu d'emploi médian des femmes correspond à 74,9% de celui des hommes. Les femmes représentent 60% des personnes travaillant au salaire minimum. Si l'on estime que les femmes accomplissent les deux tiers du travail dans le monde, elles ne gagnent qu'un dixième du revenu de celui des hommes. En d'autres termes, les femmes au Québec et dans le monde sont moins bien payées que les hommes. Les hommes occupent la plupart des postes de responsabilité dans la sphère publique. Par conséquent, les décisions et les politiques reflètent souvent les besoins et les préférences des hommes, et non des femmes. L'Assemblée nationale est formée de 125 députés dont seulement 34 femmes<sup>1</sup>. Finalement, je pense que l'héritage de Simone de Beauvoir est toujours bien vivant. Il reste encore bien des luttes et des combats pour que les femmes aient leur place entière dans toutes les sphères de notre société. Le dossier de la conciliation travail-famille, la reconnaissance salariale des emplois liés aux services de soins (enfants, vieillards, handicapés, etc.), la conscientisation des hommes et le retour des pères à la maison à titre de partenaire à parts égales, nous indique peut-être une voie à suivre...

1. <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/statistiques-deputes.html>

*Jean-François Labonté*

Président,  
SEPB-578

## Comment obtenir sa permanence?

**Critères à posséder obligatoirement:** Être titulaire d'un poste régulier à temps complet (75% ou 26h15 et plus). Avoir complété 520 jours (2 années) travaillés dans un poste régulier, soit 3640 heures travaillés. Toutes les heures travaillées dans un poste régulier à temps partiel comptent pour l'obtention de la permanence. Cependant, ces heures ne seront comptabilisées qu'à l'obtention d'un poste à temps complet.

## Au revoir Martine,

Les membres du conseil exécutif se joignent à moi pour offrir nos plus profondes sympathies à la famille, à l'équipe de l'école Sainte-Claire Longueuil et à tous ceux et celles qui eu ont la chance de côtoyer Martine Léonard.

Que ces quelques mots vous apportent réconfort et soutien pour la perte de cet être cher.